

NUMERO 5 – JUILLET 2016

Journal communal de Coincy

Retrouvons l'envie de vivre ensemble !

Le mot du maire

Un hiver particulièrement doux, un printemps agité, la pluie, la grisaille, les orages, une morosité ambiante, chaque jour apporte de mauvaises nouvelles.

Pour les communes, un leitmotiv : la baisse des dotations, la diminution des subventions. Certains se lamentent, d'autres imaginent de travailler autrement. Il faut s'adapter, trouver des solutions. Cela passe par la solidarité, l'échange constructif. L'initiative citoyenne d'entretien du village, la fête des voisins, l'information à la sécurité des biens et des personnes animée par la gendarmerie, cela contribue aux rencontres entre administrés. Imaginons tous ensemble d'autres thèmes d'intérêt commun.

Le slogan de l'équipe municipale en place « Retrouvons l'envie de vivre ensemble ! » reste d'actualité.

Voici l'été, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances. Nous savons que certains ne pourront pas partir, mais espérons néanmoins qu'ils profiteront de moments de détente autour de Coincy et de la Communauté de Communes nouvellement créée, la Communauté de Communes de Metz-Campagne.

Le maire, Michel HERENCIA

Dans ce numéro

- Le mot du maire
- Rencontre avec J.L. MASSON et M.J. ZIMMERMANN
- Désignation des représentants de la Commission de Suivi de Site LIDL
- Fusion des Communautés de Communes du Pays de Pange et du Haut Chemin
- Information Prévention Sécurité
- Limitation de l'impact visuel de la ligne haute-tension au sud de Coincy
- Fête des voisins le 19 juin 2016
- Fleurissement du village
- Aide aux devoirs
- Place de stationnement réservée aux handicapés
- Vente de parcelles à Coincy
- Nettoyage citoyen du village
- Etat civil



Rencontre avec J.L. MASSON et M.J. ZIMMERMANN

Le jeudi 10 mars 2016, la mairie de Coincy a accueilli Jean Louis MASSON, sénateur et conseiller départemental, et Marie-Jo ZIMMERMANN, députée, venus à la rencontre des habitants afin de répondre aux questions que chacun peut se poser concernant notre canton et notre village.

Désignation des représentants de la Commission de Suivi de Site LIDL

• La Commission de Suivi de Site (CSS) pour les installations classées de la société LIDL de MONTOY-FLANVILLE et COINCY s'est réunie le mercredi 20 janvier, en préfecture. Etaient présents les différents intervenants des collèges « Administrations », « Salariés », « Collectivités territoriales », « Exploitants » et « Riverains ».

Cette première réunion avait pour objectif de préparer l'organisation de la commission et nommer les membres devant représenter chacun de ces collèges au bureau de la commission.

Ont été nommés :

	COLLECTIVITES TERRITORIALES	RIVERAINS
Titulaire	Michel HERENCIA , maire de Coincy	Fernand ENGEL (AGIPECE)*
Suppléant	Eric GULINO , maire de Montoy-Flanville	Raphaëlle MATHIS (riverains de Montoy-Flanville)

* AGIPECE = association « Agir pour la Protection de l'Environnement de Coincy et Environs »

• Le 16 juin, les membres du bureau de la CSS, sous la présidence de Monsieur Alain CARTON, Secrétaire Général de la Préfecture, se sont réunis pour établir un projet d'ordre du jour sur les sujets à débattre en commission.

Les thèmes suivants, entre autres, ont été retenus :

1) **Article 2.4.3 Esthétique** de l'arrêté préfectoral n° 2014-DLP/BUPE-35 du 11 février 2014

L'exploitant a réalisé à minima, sur la partie sud, les prescriptions de cet article, sans réel impact sur l'environnement du site et le visuel direct depuis Coincy.

2) **Article 2.4.4 Prévention des nuisances lumineuses**, du même arrêté

Cette pollution est extrêmement préjudiciable, intense. La qualité de la nuit et de l'environnement nocturne a une répercussion sur la biodiversité.

3) **Les nuisances sonores**

Il est rapporté plusieurs types de nuisances sonores, entre autres pour les administrés de Coincy.

4) **La sécurité routière**

Les comportements de certains chauffeurs de camions et conducteurs de VL sont inacceptables et dangereux. Ils sont très largement récurrents.

• Devant l'insistance de l'administration, l'exploitant pourrait remédier rapidement aux problèmes concernant les pollutions lumineuses et la sécurité routière.

Quant aux autres points, nous notons, avec une prudente satisfaction, une volonté d'apporter des solutions à nos revendications. Nous déplorons cependant la lenteur des procédures.

Fusion des Communautés de Communes du Pays de Pange et du Haut Chemin

Une réunion s'est tenue le 16 juin 2016, à Servigny-lès-Sainte-Barbe, pour, dans un premier temps, trouver un nom pour ce nouveau regroupement. L'appellation « Communauté de Communes de Metz-Campagne », avec une voix de majorité, l'a emporté sur « Communauté de Communes de Pange Haut Chemin ».

Le siège administratif de cette nouvelle Communauté de Communes est établi à Pange, avec une annexe technique à Avancy.

Cette fusion qui regroupera 29 communes et 18 648 habitants comprendra 44 délégués communautaires. Chaque commune n'ayant qu'un seul délégué aura droit à un suppléant, désigné dans l'ordre du tableau du conseil municipal.

Une analyse des compétences par Communauté de Communes a été effectuée. Elle montre que celles-ci sont inscrites dans les statuts actuels de la CCPP et CC du Haut Chemin.

Au 1er janvier 2017, 2018 puis 2020 viendront s'ajouter de nouvelles compétences prévues par la loi NOTRE. Ces transferts de compétences entraînent des craintes pour la maîtrise de l'avenir de nos communes. Ne soyons pas pessimistes, à nous administrés d'être vigilants.

Information Prévention Sécurité

Le 2 juin 2016, le Conseil Municipal de Coincy a convié les administrés, dans notre salle communale, à une information de prévention sécurité animée par le Major Brulé de la brigade de Gendarmerie de Courcelles-Chaussy.

Nous le remercions tout particulièrement pour sa disponibilité et les nombreuses recommandations sur des sujets qui nous préoccupent tous, la sécurité des biens (essentiellement les cambriolages) et des personnes en général.

Les administrés présents ont pu bénéficier de précieux conseils mais aussi établir un dialogue ouvert avec l'intervenant de la Gendarmerie.

Compte-tenu de la satisfaction du public nous reconduisons cette initiative en 2017.

Quelques précautions contre le cambriolage

- 1 ▶ Rangez vos armes dans un coffret verrouillé et sécurisé
- 2 ▶ Fermez vos volets (ou clayettes) Remplacez ceux qui sont cassés
- 3 ▶ N'inscrivez nulle part le numéro de code de votre carte bleue
- 4 ▶ Verrouillez votre porte même en cas de courte absence
- 5 ▶ Ne laissez pas vos clés cachées à proximité de votre domicile
- 6 ▶ Ne laissez pas les cartons de vos achats de valeur en évidence devant votre poubelle. Compactez-les ou recyclez-les.
- 7 ▶ Installez des dispositifs de sécurité passive
- 8 ▶ Ne laissez pas vos clés de voiture ou votre portefeuille dans l'entrée de la maison
- 9 ▶ Dissimulez vos bijoux et autres objets de valeur
- 10 ▶ Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent en espèce
- 11 ▶ Ne laissez pas de support facilitant l'action d'un cambrioleur
- 12 ▼ Faites relever votre courrier par une personne de votre entourage

Source : Gendarmerie nationale.

Limitation de l'impact visuel de la ligne haute-tension au sud de Coincy

Le 18 février 2016, dans l'enquête publique, puis par délibération en date du 1^{er} mars 2016, la Municipalité a demandé à l'URM des mesures compensatoires complémentaires dans le cadre des travaux de reconstruction de la ligne à haute-tension 63KV qui traverse le ban de Coincy, au sud, le long de la D4. D'ores et déjà, des plantations d'arbres destinées à améliorer le visuel ont été obtenues auprès de l'URM avec l'accord du Conseil Départemental et à la demande de la Municipalité. Celle-ci a été missionnée pour en être le maître d'œuvre. La commune a pris contact avec des paysagistes pour établir un projet qui devra être validé par l'URM et le Conseil Départemental.



Fête des voisins le 19 juin 2016

Après l'apéritif offert par la Municipalité, les participants, réunis sous le préau de la mairie, ont partagé, selon le principe de la Fête des voisins, un repas convivial, proposé cette année sur le thème « cuisines d'ici et d'ailleurs ». Ont pu être dégustés, entre autres, galettes de sarrasin (Bretagne), accras de morue (Portugal), crevettes à l'espagnole, tarte au Maroilles (Nord), rillettes du Mans et saucissons lorrains..., un vrai régal pour les papilles ! Bien entendu, outre tables et chaises, un barbecue pour les grillades était mis à la disposition de tous.



Fleurissement du village

L'équipe municipale s'est chargée de fleurir le village avec l'aide des enfants. Une nouveauté cette année avec l'installation de grands pots de fleurs colorés devant le lavoir afin d'égayer le centre du village et de limiter le stationnement sauvage sur le trottoir, source de nuisances sonores pour les riverains. Cette nouvelle installation semble particulièrement appréciée par les villageois.



Aide aux devoirs

Dans le cadre du regroupement scolaire des communes de Coincy, Ogy et Montoy-Flanville et à l'initiative des parents d'élèves de l'école primaire de Montoy-Flanville, des séances d'aide aux devoirs seront organisées 3 fois par semaine à l'école. **Un appel aux bénévoles est lancé.** Un investissement de 30 min, une fois par semaine, est requis. Les séances auront lieu de 16 h 00 à 16 h 30 les lundis, mardis et jeudis. Pour tous renseignements complémentaires, merci de vous adresser en Mairie.

Place de stationnement réservée



Afin de se mettre en conformité avec la législation relative à l'accès aux établissements recevant du public, une place de stationnement réservée aux personnes handicapées ou à mobilité réduite va être finalisée à proximité de la Mairie.

Dans cette même perspective, un Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) a été élaboré et devrait prochainement donner lieu à des travaux au City Stade et à la mairie.



Vente de parcelles à Coincy

Afin de promouvoir la vente des parcelles sur le ban communal, deux banderoles ont été installées au niveau de la RD4 et de la RD603.

Nettoyage citoyen du village

Comme l'an passé, soucieux de la propreté de notre village et de la maîtrise des dépenses publiques, les membres de l'équipe municipale ont souhaité convier toutes les bonnes volontés à se joindre à eux le samedi 28 mai au matin afin de nettoyer en priorité les abords du ruisseau et l'espace de jeux.

Ils remercient ceux qui ont donné un peu de leur temps, mais déplorent néanmoins le nombre restreint de participants à cette démarche citoyenne qui permet à la collectivité de réaliser des économies.



Etat civil

Nous vous faisons part de la naissance, le 12 Mai 2016, d'**Abigaël, Marie, Jocelyne DELHOMME**. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre village et adressons nos félicitations aux heureux parents.

Pour ceux qui l'ont connu, nous avons la tristesse de vous annoncer le décès, le 13 juin 2016, à l'âge de 87 ans, de **Monsieur Jean Colin**, habitant de Coincy durant de nombreuses années et apprécié de tous.

En mairie de Coincy, le 25 juin 2016, a été célébré le mariage de **Cathie DESERT et Gabriel ZIMMERMANN**. Tous nos vœux de bonheur à ces deux administrés de la rue Principale.